



**14 FEVRIER 2016.
SAINT JUNIEN (87) SALLE DES CONGRES .
PV DE L'ASEMBLEE GENERALE ORDINAIRE.**

Cette AG, organisée par le CD 87, s'est déroulée Salle des Congrès, Esplanade du Châtelard 87200 SAINT JUNIEN. Dès 8 h 30 les participants ont été accueillis autour d'un café de bienvenue.

Devant une bonne assistance (environ 150 personnes) le Président Jacques GOUPIL ouvre cette AG à 9 heures.

Avant d'ouvrir notre AG, je dois porter à votre connaissance une triste nouvelle : notre ami du Comité Directeur, René CATHELIN, vient de nous quitter. René a énormément donné pour notre Fédération et, jusqu'aux derniers instants, il a tenu à être informé de nos travaux. Je vous demande d'observer une minute de silence en mémoire de ce grand serviteur de la pêche de compétition.

Bonjour à celles et à ceux que je n'ai pas eu l'occasion de saluer à leur arrivée.

Merci à Marc DRUTEL, Président du CD 87 et à son équipe ainsi qu'à Daniel DEPALLE, notre secrétaire général, Président du Comité Régional du Limousin pour toute la préparation et l'organisation de notre Assemblée Générale aujourd'hui à Saint Junien.

Merci à tous les membres du Comité Directeur, Présidents des Comités Régionaux et Départementaux, responsables de clubs, compétiteurs et amis de la pêche de compétition d'être présents à votre Assemblée Générale annuelle.

Merci aussi à toutes les personnalités présentes :

- M. Hervé BEAUDET, premier maire adjoint de Saint Junien.
- M. François MARCELLAUD, Président du Comité Départemental Olympique et Sportif du département de la Haute Vienne (CDOS 87)
- Mme Rima CAMBRAY, secrétaire générale du Comité Régional Olympique et Sportif du Limousin.
- M. Paul DUCHEZ, Président de la Fédération Départementale des Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de la Haute Vienne.
- M. Jean DESQUE, représentant notre partenaire SENSAS.

J'ai à vous présenter les excuses de :

- M. Alain DIEU, Président de la Commission des Pêches Sportives et Spécialisées de la Fédération Nationale de la Pêche en France (FNPF)
- M. Denis LEGRET, Président de l'Entente Halieutique du Grand Ouest (EGHO)
- M. Patrick GUILLOTTE du magazine « La Pêche et les Poissons »

Je cède la parole à Marc Drutel pour quelques mots d'accueil.

Bonjour à tous.

Le CD 87 est très fier de vous accueillir à Saint Junien pour l'Assemblée Générale Ordinaire 2015 de la FFPSC. Le CD 87 a un peu plus de 40 ans et c'est la 3^{ème} fois qu'il organise cette Assemblée Générale.

Les deux premières assemblées s'étaient tenues à Limoges et cette 3^{ème} réception est l'occasion pour le CD 87 de faire découvrir aux licenciés la seconde ville de notre département en terme d'habitants, SAINT JUNIEN.

Je tiens d'abord à remercier la mairie de Saint Junien sans qui cette manifestation n'aurait jamais pu être organisée dans d'aussi bonnes conditions.

Pendant 3 jours, la mairie de Saint Junien a mis à la disposition de la FFPSC plusieurs salles de réunion ainsi que cette magnifique salle des congrès.

De nombreux employés municipaux se sont tenus à notre disposition pour faire de cette organisation un succès. Je tiens à l'en remercier chaleureusement au nom du CD 87.

L'activité du CD 87 a été très riche tout au long de l'année en terme d'organisations, de compétitions et de manifestations ayant pour thème la pêche de compétition.

Chaque année, un grand nombre de licenciés de notre département participe à des compétitions nationales et internationales avec beaucoup de succès. Tout cela n'est possible que grâce au soutien de deux sponsors fidèles du CD 87 sans qui les saisons de notre Comité seraient beaucoup moins intéressantes.

En premier lieu, je souhaite remercier la Fédération de Pêche de la Haute Vienne et l'ensemble de ses AAPPMA sans qui il serait impossible de disposer de parcours adaptés pour nos compétitions.

Je tiens également à remercier le Comité Départemental Olympique et Sportif de la Haute Vienne qui nous apporte en permanence son soutien technique et financier afin de faire de nos saisons des réussites.

Pour le CD 87, il est particulièrement important d'organiser cette Assemblée Générale. C'est d'abord l'occasion de démontrer notre implication au sein de la FFPSC à un moment charnière de son existence à savoir la fusion avec les Fédérations de Pêche Sportive en Mer et de Pêche Sportive à la Mouche.

De plus, la réforme territoriale a un impact fort pour le CD 87 et le CR Limousin. Avant cette réforme le CR Limousin comptait 180 licences. Nos licenciés vont rejoindre une région avec plus de 800 licenciés. Bon nombre d'entre eux s'interrogent comment cette réforme va les impacter et, pour cette raison, il est important que cette assemblée se tienne dans le Limousin afin qu'ils puissent directement poser les questions auprès du Comité Directeur de la FFPSC et obtenir les réponses qu'ils attendent.

Je conclurai cette introduction en rappelant que le 14 février est habituellement la fête des amoureux. Je remercie donc tous les conjoints et toutes les conjointes qui ont permis à de nombreux licenciés d'être présents avec nous ce matin. Cela permet de faire de ce 14 février 2016 la fête des amoureux de la pêche de compétition.

Je vous remercie une nouvelle fois d'être venus nombreux à Saint Junien et je vous souhaite une bonne Assemblée Générale. J'en profite pour embrasser mon épouse Frédérique sans qui cette manifestation n'aurait pas pu voir le jour.

Le Président remercie Marc DRUTEL et demande au Secrétaire Général de procéder à l'appel des membres du Comité Directeur de la FFPSC, des représentants des Comités Régionaux et Départementaux et des Groupements Nationaux.

COMITE DIRECTEUR :

Membres présents : Edmonde VILAIN, Michel BOTTE, Fernand DE CASTRO, Daniel DEPALLE, Jean Pierre DUBOIS, Michel DUPUIS, Patrice FASQUEL, Jean pierre GAILLAC, Jacques GOUPIL, Jean Michel GRIGNON, Daniel LAPIERRE, Frédéric LINARD, Jean Pierre MISSERI, Jean Claude POINSIGNON, Jean Luc QUERNEC, Christian ROGEAUX, Thierry THEAUDIN.

Membres excusés : Ollivier AFFILE, Marcel DETHOREY, Denis PERIGOIS, Michel POLYDOR.

Membre absent : Patrick SOLBES.

COMITES REGIONAUX :

Comités présents ou représentés : Alsace, Aquitaine, Auvergne, Bourgogne, Bretagne, Centre, Champagne Ardennes, Franche Comté, Haute Normandie, Ile de France, Limousin, Lorraine, Midi Pyrénées, Nord Pas de Calais, Pays de Loire, Picardie, Poitou Charentes, Provence Alpes Côte d'Azur, Rhône Alpes.

Comités excusés : Basse Normandie, Languedoc Roussillon.

COMITES DEPARTEMENTAUX :

Comités présents ou représentés : 02, 03, 08, 11, 12, 13, 16, 17, 18, 19, 21, 22, 23, 24, 25, 27, 28, 29, 31, 33, 35, 36, 37, 38, 40, 41, 45, 46, 47, 49, 51, 52, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 62, 65, 67, 68, 70, 71, 72, 76, 77, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 94, 95.

Comités excusés : 01, 04, 10, 14, 15, 44, 53, 61, 64, 69.

Soit 62 CD présents ou représentés et 10 excusés.

GROUPEMENTS :

Groupements présents : GN Carpes, GN Truites.

Groupement excusé : GN Carnassiers.

Après avoir remercié le secrétaire, le Président reprend la parole et présente le rapport moral.

Si j'avais à relater les deux faits les plus marquants de l'année 2015, je dirai :

- La naissance de la Fédération Française des Pêches Sportives.
- Les résultats extraordinaires obtenus à l'international.

La Fédération Française des Pêches Sportives : la FFPS est née officiellement le 6 juin 2015 à Paris.

Elle regroupe tous les pêcheurs sportifs de :

- La Fédération Française de la Pêche à la Mouche et au Lancer (FFPML)
- La Fédération Française de Pêche en Mer (FFPM)
- Et bien sur la Fédération Française de Pêche Sportive au Coup (FFPSC)

C'est une première et importante étape, la deuxième ayant été la mise en place d'une licence unique commune à tous les pêcheurs sportifs à un tarif commun dès le 1^{er} janvier 2016.

Mais le plus dur reste à faire au niveau de nos structures déconcentrées que sont les Comités Départementaux et Régionaux. L'enjeu, ce n'est pas de vivre la fusion comme une contrainte mais comme une incroyable chance de rayonnement et de développement de la Pêche Sportive en France et dans le Monde.

Une année 2015 exceptionnelle de par ses résultats à l'international : pas moins de trois titres de champions du Monde en équipes, deux titres de vice-champions du Monde en équipes et deux médailles de bronze en équipes auxquelles il faut ajouter 4 médailles individuelles (trois en argent et une de bronze)

L'équipe féminine renoue avec la victoire, tandis que les jeunes sont toujours au sommet.

Comme le titre notre dernier bulletin Pêche de Compétition « **LA RELEVÉ ASSURÉE** »

Comme c'est la tradition à notre Assemblée Générale, je voudrais maintenant mettre à l'honneur nos champions nationaux :

Pêche mixte au coup :

- Minimes : Hugo BREILLOT (CD 14)
- Cadets : Aymeric CHAMBON (CD 28)
- Juniors: Maxime DUCHESNE (CD 28)
- Féminines: Isabelle HAWRYHUK (CD 83)
- Vétérans : Denis BUREAU (CD 45)
- Handicapés : Xavier ROMERO (CD 07)
- Corporatifs: Diégo DA SILVA (CD 02)
- Seniors : Pierre Louis RENAULT (CD 87)

Pêche au moulinet au coup :

- Christophe CATHELIN (CD 60)

Pêche à la plombée :

- Jérémy BOISSIERE (CD 84)

Coupe de France individuelle (ex GN)

- Fabien ROLLET (CD 02)

Coupe de France Carpes à la canne :

- Maxime RIGADIER (CD 38)

Coupe de France Vétérans :

- 60/65 ans : Christian VILAIN (CD 59)
- 66/75 ans : Daniel DERIBREUX (CD 59)
- + de 75 ans : Marcel FICKINGER (CD 88)

Coupe de France Corporative :

- Eric MELIN (CD 71)

Championnat de France des Clubs Corporatifs:

- Garbolino Sert 33.

Championnat de France des Clubs :

- Team Sensas 28.

Coupe de France Pêche à la Plombée :

- Sylvain COUESME (CD 60)

Championnat de France des Clubs Plombée :

- Rive Les Muraux (CD 78)

Pêche à la Truite aux appâts naturels :

- Minimes : Martin DEGIONNI (No Kill 09)
- Cadets : Lucas CATALOGNE (No Kill 33)
- Juniors : Jorris PERRIN (AGP 38)
- Féminines: Francine MEUTELET (AGP 38)
- Vétérans : Jean pierre ROJO DIAZ (No Kill 33)
- Seniors : Franck LAFONT (Salmo Garonne)
- Clubs : NO KILL 33.

Championnats de France GN Carpes :

- Minimes : Kévin PAGENELLE/Aurélien PAGENELLE.
- Juniors : Kévin QUENIEZ/Aurélien GARNON.
- Espoirs : Alexandre GUILLOT/Gauthier NICOLLE.
- Seniors : Hugo LAROUDIE/Florian VINCENT.
- Clubs: Robinson Carpe/Carnassier 19.
- Régions : Bourgogne Franche Comté.

Championnats de France du GN Carnassiers :

- Bateaux : Frédéric LAUPIN/David MENTEUR.
- Bord : Tom BONTEMPELLI.
- Float-Tube : David HUMBERT.
- Clubs bateaux: Bass Team Périgord.
- Clubs bord : Bait Rishing Team Sud Vendée.
- Club Float-Tub : Team Carna 95.

EPREUVES INTERNATIONALES 2015.

- **Championnat du Monde des Clubs** à Zilina-Vah River (Slovaquie) 11^{ème} Team SPP 87 (27 nations)
- **Championnat du Monde des Nations** à Radece (Slovénie) Après une première manche contre-performante nous remontons à la 2^{ème} manche et obtenons une honorable 6^{ème} place sur 37 nations.
- **Championnat du Monde des Jeunes** à Smédérévo (Serbie)
U14 (10 nations) notre équipe est Championne du Monde avec 22 points devant l'Italie 31,5 et la Pologne 35,5 . Jason DAMAY est médaille de bronze en individuel.
U18 (16 nations) la France est vice-championne du Monde avec 37 points juste derrière l'Angleterre 35 points et nettement devant la Serbie 46 points. Nicolas RENARD est vice-champion du Monde.
U23 (21 nations) second titre pour nos jeunes avec 42 points devant la Belgique 45 et l'Espagne 58.
- **Féminines** à Ronquières en Belgique (17 nations) cette fois ça y est, nos Féminines sont championnes du monde avec 41 points et quelle victoire : 14 points d'avance sur la Hollande et 15 sur la Belgique. Valérie NADAN est médaille de bronze.
- **Championnat du Monde des Vétérans** à Cabéçao au Portugal (8 nations) la France est 6^{ème}.
- **Championnat du monde des Handicapés** également à Cabéçao (7 nations) la France est 4^{ème}.
- **Championnat du Monde Feeder** (26 nations) à Terneuzen Canal de Gand aux Pays Bas. L'équipe de France est vice championne du Monde avec 27,5 points à un tout petit demi point derrière les Anglais et nettement devant la Hongrie 39 points.

- **Championnat du monde Carpes** (24 nations) à Caspe-Lake en Espagne. L'équipe de France n'a pas démerité en terminant 4^{ème}. Le duo Mickaël RENNA/Frédéric PONTIQUET est médaille de bronze sur 72 binômes (3 par nation)
- **Championnat du Monde Truites aux appâts naturels** à Asnevograd en Bulgarie. La France n'a pas réussi à conserver son habituelle seconde place et termine 3^{ème} derrière l'Italie et la Bulgarie. Le Club No Kill 33 est second derrière un club italien, Valle San Martino Artico.
- **Championnat du Monde du bord aux carnassiers aux leurres artificiels** en Irlande du Nord. L'équipe de France termine 9^{ème} sur 10 nations.
- **Championnat du Monde en bateaux aux carnassiers aux leurres artificiels** en Estonie. La France obtient une médaille de bronze.

Un bilan final très convaincant avec 3 médailles d'or, 3 d'argent et 3 de bronze.

Le point sur les effectifs :

- Pêche au coup : 5498 licences contre 5782 (- 4,9%)
- Le nombre de Clubs passe de 585 à 556 (- 5%)
- Carpes : 1201 licences individuelles contre 1079 (+ 11,3%) et 67 Clubs contre 61 (+ 9%)
- Carnassiers : 459 licences individuelles contre 452 (+ 1,5%) 34 Clubs contre 32.
- Truite : 97 licences individuelles contre 111 (- 12,6%) 4 Clubs contre 6.

Globalement nous enregistrons 7255 licences individuelles contre 7424 en 2014 et 661 clubs contre 685 (-4,5%) Nous retombons au niveau de 2013 en raison de :

- La poursuite de l'effritement de la pêche au coup.
- La pause dans la progression des licences carnassiers ce qui est une déception.
- La diminution des licences truites.
- Seule satisfaction, la poursuite de la progression des licences chez les carpistes .

En terminant je voudrais remercier l'ensemble des membres du Comité Directeur pour leur implication dans la vie de votre Fédération et tous les responsables des Clubs, Comités Départementaux, Comités Régionaux, Groupements Nationaux qui s'investissent tout au long de la saison dans l'organisation de nos très nombreuses manifestations sportives.

Rapport Financier (Edmonde Vilain)

Tableaux en annexe.

Présentation du rapport financier. Commentaires.

Concernant les produits d'exploitation : **total de 506828 €**

- Les licences pour 315347 € contre 319394 € en 2014
- Les subventions ont été conformes aux divers contrats :
 - * 31000 € du Ministère des Sports.
 - * 43000 € de nos sponsors partenaires y compris les 9000 € de primes podiums (U14, U23 et Féminines en particulier)
 - * 35000 € de la FNPF en augmentation. Reconduite en 2016.
 - * 3600 € du CNOSF.
- Autres produits : publicité pour 2 bulletins, engagements sur les différentes épreuves.
- Produits financiers à 40923 € dont produit exceptionnel d'un dépôt à terme pour 34125 € sur lesquels on devra régler un impôt société d'environ 8500 €.

Concernant les Charges : **total de 453209 €.**

- Déplacements internationaux pour 130000 €. Baisse importante due à la non participation au championnat d'Europe en Biélorussie pour environ 15000 €. Pour l'ensemble des équipes les budgets prévisionnels ont été respectés.
- Les stages U14 et U18. Ces stages sont organisés pour évaluer les jeunes pour la sélection.
- Actions Jeunes et Handicapés : ce sont des subventions du Ministère que nous reversons en intégralité sous forme d'indemnités kilométriques pour les jeunes participant au championnat 1^{ère} division et au handicapés pour les 2 championnats.
 - Ecoles de pêche : dotation du ministère que nous redistribuons aux écoles de pêche présentant un dossier.
 - Dotations des épreuves pour 37000 €
 - Les dotations aux structures : ce sont les ristournes sur licences, les différentes dotations pour l'organisation des épreuves nationales (championnats et grandes épreuves) pour 136500 €
 - Communication : essentiellement le bulletin pour 23700 € y compris le routage.
 - Les charges de fonctionnement du Comité Directeur sont en légère baisse pour 81400 €

Ce qui laisse apparaître un excédent de 53619 € mais il convient de tenir compte du produit financier exceptionnel.

Les actifs de la FFPSC au 31/12/2015 s'élèvent à **443994,27 €**

- Matériel informatique et mobilier : 5936 €
- Matériel publicitaire : 2104,29 €
- Valeurs mobilières : 10243,48 €
- Disponibilités : 371683,50 €
- Créances et immobilisations : 63227 €
- Dépréciations créances clients : - 9200 €

Présentation du Budget prévisionnel. Commentaires.

- Budget des équipes nationales : il a été tenu compte des budgets prévisionnels établis par les capitaines et/ou délégués des différentes équipes. Pour l'équipe Seniors, c'est un budget global championnat d'Europe, championnat du Monde et différentes rencontres amicales.

- Fonctionnement FFPSC : un premier appel de fonds de 20000 € auprès des différentes commissions a été effectué et il a été décidé de provisionner à hauteur de 30000 €.
- Fusion Régions : une ligne budgétaire à hauteur de 5000 € a été prévue pour apporter une aide aux Comités Régionaux qui devront se déplacer pour réaliser les différentes opérations de fusion.

LE BUDGET PREVISIONNEL 2016 S'EQUILIBRE A 438500 €

COMPTE RENDU DES VERIFICATEURS AUX COMPTES (Gérald THIEBAUT)

Les vérificateurs aux comptes Alain GERARD, Jean Pierre LAZZARETI et Gérald THIEBAUT se sont réunis les 12 et 13 février à Saint Junien afin de vérifier les comptes de l'exercice 2015.

Conformément aux missions qui nous ont été confiées par l'Assemblée Générale, nous avons procédé au contrôle des comptes de la FFPSC ainsi que des groupements Carpe, Truite et Carnassier.

Concernant la FFPSC.

La conformité des avoirs entre le bilan et les divers relevés bancaires ainsi que le numéraire a été contrôlée et ne soulève aucune remarque. Le montant total des disponibilités s'élève au 31/12/2015 à 381927 €.

En 2015, malgré une baisse substantielle du produit des licences seniors, vétérans FFPSC, les comptes présentent un excédent de 53619 € dont 40923 € de résultat financier correspondant essentiellement aux dividendes du compte à terme BP.

Nous avons relevé la production très tardive des justificatifs de dépenses de l'équipe vétérans mais aussi le retard de versement de quelques recettes sponsors qui ont conduit la trésorière, par mesure de prudence, à provisionner une somme de 92000 € pour créances douteuses.

En dehors de ces deux observations d'origine externe, la gestion financière 2015 de la FFPSC est parfaitement saine.

Concernant le Groupement Carpe.

La situation financière est satisfaisante malgré l'absence du salon de Montluçon en 2015.

De ce fait, le résultat est déficitaire de 47101 €. Le budget annexe équipe Carpe France est lui déficitaire de 6312 €. Les avoirs qui ont été vérifiés s'élèvent à 89320 €.

Le fonctionnement financier du Groupement sera lié à l'évolution des structures de la nouvelle Fédération des Pêches Sportives en veillant à l'aspect fiscal.

Concernant le Groupement Truite.

Le résultat de l'exercice est déficitaire de 2258 €. Quelques recettes 2015 restent attendues mais ne couvriront pas la totalité.

Les réserves ne sont pas très élevées, 3520 €, et l'équilibre financier demeure donc fragile même si les charges sont modestes.

Concernant le Groupement Carnassiers.

Les contrôles ont été effectués en l'absence des responsables qui étaient excusés mais avaient envoyé un représentant compétent.

Il ressort des relevés bancaires que CARNA dispose au 31/12/2015 d'un avoir de 7594 € sur deux comptes Caisse d'Epargne plus un petit solde de 223 € sur un compte BP non répertorié dans la comptabilité et qu'il faudrait réintégrer.

Le résultat de l'année 2015 est déficitaire de 4386 € consécutif à la reprise de charges 2014 non enregistrées sur cet exercice. A priori la situation est rétablie et il n'y aurait pas en 2015 de dépenses en instance.

Par contre, l'enregistrement des produits doit être amélioré car les rubriques du plan comptable ne sont pas respectées. Le compte licence est un compte fourretout. A l'avenir, il sera nécessaire notamment d'individualiser les rubriques ristournes FFPSC ou vente de petit matériel.

En conclusion, la commission des vérificateurs aux comptes donne quitus au Président Jacques Goupil ainsi qu'à la Trésorière Edmonde VILAIN pour la bonne gestion des comptes de la FFPSC. Quitus est également donné aux présidents des groupements carpe, truite et carnassiers.

L'ASSEMBLEE GENERALE APPROUVE LE COMPTE RENDU MORAL , FINANCIER ET LE BUDGET PREVISIONNEL A L'UNANIMITE.

La Trésorière demande à l'Assemblée Générale l'affectation en réserve du résultat 2015 (53619 €) ACCORD A L'UNANIMITE.

LA FFPSC (Jacques GOUPIL)

Nous avons débattu assez longuement hier soir lors de la réunion des Présidents de Comités Régionaux mais, compte tenu de l'importance du double enjeu qui se présente avec la fusion des 3 Fédérations Sportives et l'impact de la réforme administrative sur nos structures, je tiens à vous apporter de nouveau quelques précisions.

La fusion des 3 Fédérations Sportives, eau douce, mer et mouche a été organisée à la demande expresse du Ministère. Elle est effective depuis le 6 juin 2015.

Depuis cette date, la Fédération Mer a fait marche arrière et souhaité conserver son activité pêche de loisir et nous devons maintenant essayer de récupérer les pêcheurs sportifs en mer de l'ancienne structure FFPM.

Un Comité Directeur paritaire a été mis en place avec 5 représentants de chaque Fédération. 2 des représentants de la FFPM ayant démissionné ils ont été remplacés par 2 autres membres de cette structure.

A la FFPSC, historiquement, nous avons accueilli les Groupements Nationaux Carpes, Carnassiers et Truites aux appâts naturels et il a fallu trouver une solution pour intégrer ces structures à la FFPSC.

Pour le GN carpes et le GN Carnassiers , la FFPS a acté l'accueil des 2 structures en tant que Commissions Nationales d'où une évolution au sein de la FFPS avec maintenant 5 COMMISSIONS NATIONALES : FFPS Eau douce, FFPS Mer, FFPS Mouche, FFPS Carpes et FFPS Carnassiers.

Avec un nombre de licenciés limité, le GN Truites reste une entité FFPS eau douce.

Une première étape a donc été franchie avec , finalement, la FFPS composée de 5 Commissions.

L' Agrément et la Délégation du Ministère.

L'Agrément est une simple reconnaissance de l'existence d'une structure. La FFPS conserve cet agrément jusqu'au 31 décembre 2016 mais n'a plus la possibilité de délivrer des titres. Seule la FFPS a délégation pour la délivrance des titres.

Seconde étape franchise, la licence unique. A la demande du Ministère des Sports, la FFPS a été dans l'obligation de délivrer une licence unique à un prix commun.

Ce prix a été fixé à 42 € (moyenne du coût des licences des 3 Fédérations) au lieu de 44 € en 2015 soit une diminution de 2 € du prix de notre licence.

Par contre, il n'y a pas encore de support commun de délivrance des licences et, pour 2016, chaque commission va délivrer la licence FFPS sur ses propres supports mais au même coût.

Il reste maintenant à gérer l'impact de la réforme administrative en passant de 21 à 12 Comités Régionaux (la Corse n'ayant pas de CR) avec l'objectif d'être en ordre de marche à tous les niveaux pour la prochaine Olympiade. Tout le processus de réforme de nos structures devra être finalisé pour le renouvellement de toutes les instances Nationales, Régionales et Départementales.

Pour les CR concernés, la mise en place des nouvelles structures « Grandes Régions » devra s'effectuer le plus rapidement possible (pour fin mars si possible et , au plus tard, pour fin avril)

Les processus de fusion peuvent paraître complexes et Madame Rima CAMBRAY pourra nous apporter quelques précisions. De mon côté je vais voir avec les services juridiques du Ministère pour déterminer un modèle type pour le processus d'avenants, de statuts types.

Les nouvelles structures Régionales devront accueillir les membres des 5 commissions c'est à dire qu'à l'intérieur du Comité Régional FFPS il pourra y avoir des commissions Eau douce, mer, mouche, carnassiers, carpes.

Finalement, il y aura une seule structure Régionale (sur le modèle de la structure nationale) toutes disciplines.

La dernière étape, suivant le même principe, devra s'effectuer au niveau des Comités Départementaux qui deviendront Comités Départementaux FFPS toutes disciplines.

Nous restons à votre disposition et je compte sur vous tous pour mener à bien ces différents travaux. Je vous remercie pour tout le travail que vous allez être amenés à effectuer pour que nous soyons tous en ordre de marche à la fin de la saison.

Après une courte pause, reprise du déroulement de l'AG.

INTERVENTION DE M. François MARCELLAUD, Président du CDOS 87.

Je vous remercie d'avoir choisi la Haute Vienne et plus particulièrement Saint Junien pour l'organisation de votre Assemblée Générale annuelle.

Le CDOS 87 est un partenaire naturel du Comité Départemental de Pêche Sportive de la Haute Vienne. Partenaire naturel par le fait que ce Comité s'implique dans des actions auprès des jeunes, organise des compétitions départementales, régionales et nationales. C'est un Comité sportif à part entière.

Faire fonctionner votre Fédération, vos Commissions Nationales, vos Comités régionaux et Départementaux uniquement avec des bénévoles est remarquable.

Le regroupement des 3 Fédérations de Pêche Sportive est important pour votre avenir. Le fait d'être plus nombreux vous permettra une meilleure visibilité auprès des différents organismes administratifs et des partenaires éventuels.

J'ai pu constater, dans cette première partie de vos travaux, la valeur de vos débats, la passion qui vous anime. Je vous souhaite une bonne continuation et vous remercie de m'avoir invité.

Le Président Jacques GOUPIL remet un souvenir de la FFPS à M. MARCELLAUD.

LES LICENCES (Jean Luc QUERNEC)

Autre chantier important avec la mise en place d'une gestion commune des licences.

Une réunion du 28/12/2015 a permis de lancer les bases du processus avec, en premier lieu, la fixation de tarifs uniques pour les 3 Fédérations : 15 € pour les moins de 18 ans et 42 € pour les plus de 18 ans (42 € étant la moyenne des tarifs appliqués par les 3 Fédérations)

Pour démarrer le système la révision des fichiers utilisés a été nécessaire. Pour ce qui concerne la Commission eau douce, l'ancien fichier a été aménagé.

Sur le nouveau fichier licences individuelles :

- La colonne S permettra de séparer les licenciés qui font de la compétition et ceux qui prennent une licence mais ne font pas de compétition. C'est le cas, par exemple, d'anciens licenciés, de bénévoles, de membres de comité directeur qui ne font aucune compétition.
- La colonne T qui concerne la nationalité du licencié. L'ancien fichier ne permettait pas cette précision.
- Puis 2 colonnes n° téléphone et adresse mail.
- Figurent aussi 2 colonnes « Société 1 » et Société 2 » qui avaient été mises pour différencier les clubs corporatifs. Il s'est avéré que ce système pouvait créer des désordres et nous ajusterons avec une seule colonne clubs. Les corporatifs ne seront plus traités comme licenciés (il n'y a plus de double licence) mais comme épreuve uniquement.
- Les licences individuelles sont conservées pour 2016.
- Pour le reste rien ne change.

Le droit d'accès aux compétitions « eau douce » :

La licence étant à 42 € contre 44 € en 2015, les doubles licences corporatives, carpes, carnassiers, truite disparaissant ainsi que le prélèvement de 3 €/licence sur les licences des GN Carpes et GN Carnassiers cela représentait une perte budgétaire d'environ 25500 €. La compensation était nécessaire d'où ce « droit d'accès aux compétitions » fixé à 5 € sur les licences des plus de 18 ans soit 21000 € (4200 licences)

La cotisation Clubs : elle est fixée à 60 €.

Le certificat médical reste obligatoire soit par tampon du médecin sur la licence soit par fourniture d'un certificat médical. Il n'y a pas obligation pour les licences dirigeant.

La fiche de demande de licence :

Chaque licencié devra remplir cette fiche annuelle ce qui permettra d'avoir des renseignements actualisés sur les adresses en particulier, les n° de téléphone, les adresses mail.

Figurent également la nationalité, les modalités de l'assurance FFPS et le droit à l'image. Ce dernier point est très important en particulier pour les mineurs, d'où l'autorisation parentale signée.

Ces fiches seront conservées par le CD et pourront servir de justificatif en cas de litige.

Concernant le contrat d'assurance complet, il sera mis sur le site. Ne pas oublier qu'il y a la possibilité de solliciter des options complémentaires dont les détails figurent sur le contrat.

Je me tiens naturellement à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

CHAMPIONNATS NATIONAUX. NOUVEAUX DECOUPAGES (Jean Luc QUERNEC) Projections des différentes cartes, commentaires.

Pour tenir compte de la réforme administrative et le passage de 21 à 12 régions (sans la Corse) il a été nécessaire de revoir le découpage des zones. De plus, il faut tenir compte des modifications des âges pour les catégories jeunes (U15, U20, U25) et vétérans (+ de 55 ans) Pour les vétérans il y a une véritable explosion du nombre de participants potentiels.

Pour les championnats pêche mixte et pêche au moulinet 2016, il n'y aura pas de modification de zones en 2016. Toujours 9 zones de 3^{ème} division (A à I)

Pour les autres championnats, un nouveau découpage des zones a été établi en tenant compte des nouvelles régions.

Pour les championnats vétérans : nouveau découpage s'appuyant sur les nouvelles régions. Avec l'explosion du nombre, il sera difficile, pour certains CR de s'appuyer directement sur un championnat régional qui devrait respecter le périmètre de la nouvelle région.

Prenons le cas d'Aquitaine/Limousin/Poitou Charentes : il y aura attribution du nombre de montants global puis il faudra passer par « des promotions régionales » (A, B, C par exemple) qui pourront être le territoire des 3 anciennes régions. L'attribution du nombre de montants par zone se fera au prorata du nombre de licences de chaque zone.

Autre solution, passer par le filtre départemental. De façon à s'aligner sur tous les autres championnats, il faudra également prévoir l'organisation d'un championnat régional dès la fin de l'année 2016 pour les qualifications 2017.

Pour les championnats Jeunes : les modifications des catégories d'âge ont entraîné une remise à plat de l'ensemble des championnats pour les 3 catégories. 6 nouvelles zones avec une qualification pour la 1^{ère} division au prorata du nombre de participants sur chacune des zones. Il est prévu pour la 1^{ère} division 30 en U25, en 36 en U18 et 39 en U15.

Championnats pêche à la plombée : le nombre d'adeptes de cette technique évolue favorablement et il a été décidé de mettre en place des 3^{ème} divisions avec un découpage de 6 zones géographiques. Les montants sont qualifiés sur les championnats régionaux au prorata des participants.

Le nombre de qualifiés sera variable, le nombre de maintenus sera indiqué en fonction du nombre de participants (environ 40% des participants) 2 manches de 5 heures sur 2 jours.

Les 2^{ème} divisions sont composées des maintenus de l'année N – 1 et des montants des 6 groupes de 3^{ème} division. Maintien jusqu'au 12^{ème}. 3 manches de 5 heures sur 3 jours.

La 1^{ère} division se déroule en 3 manches de 5 heures sur 3 jours en 3 groupes. 36 qualifiés, 15 maintenus.

Championnats pêche à la carpe : création d'un championnat . Il comporte 2 niveaux : le championnat 2^{ème} division est articulé en 3 groupes de 24 pêcheurs issus des épreuves régionales et des descendants de 1^{ère} division.

La qualification pour les championnats 2016 se déroulera en même temps que les qualifications pour la Coupe de France. Le championnat 1^{ère} division comportera 30 qualifiés issus des 2^{ème} divisions.

Il sera nécessaire d'organiser en fin de saison des championnats régionaux pour la qualification aux championnats 2017.

Pour 2017 il y aura 12 maintenus de l'année N – 1 et 18 montants des deuxièmes divisions répartis équitablement.

Championnat Féminin : une Coupe de France est organisée et un questionnaire portant sur les conditions d'organisation du championnat sera proposée aux participantes. Pour 2016, les participantes 2015 seront prioritaires et on complètera par des participantes de la Coupe.

L'année 2016 va être une année de transition surchargée avec une articulation des championnats modifiée et une certaine bousculade en fin de saison. Nous comptons sur vous tous pour mener à bien cette transition.

Tous les nouveaux découpages vous seront transmis et seront sur le site.

REGLEMENT SPORTIF. Modifications d'articles. (Jean Luc QUERNEC) **Commentaires sur les principaux articles modifiés.**

Sur le dernier bulletin figurent les modifications mais nous ne pouvons les appliquer sans validation de l'AG.

Présentation des principales modifications.

1.1 – Préambule : Toute personne qui souhaite participer aux épreuves sportives en eau douce doit au préalable adhérer à une Association Agréée pour la Pêche et la Protection de Milieux Aquatiques (AAPPMA) de son choix.

La carte de pêche de l'année en cours doit être valide sur les lieux de compétition. En début d'année, les pêcheurs devront s'inscrire régulièrement à un club de leur choix ou adhérer en tant « qu'individuel » auprès de leur CD.

Il ne sera plus possible, en cours d'année, de changer de Club.

Les compétiteurs ont obligation de respecter les réglementations du site sur lequel se déroule l'épreuve ainsi que les arrêtés en vigueur notamment sur les tailles minimum des poissons ainsi que les dates de fermeture de certaines espèces.

Toutes les modalités devront être précisées sur les programmes.

1.4- Les championnats nationaux individuels sont ouverts uniquement aux pêcheurs de nationalité française. Toutefois, il est accepté un compétiteur étranger dans les épreuves par équipes.

2.2.3- Dans le cas de CR ayant choisi d'organiser des championnats en plusieurs groupes, les montants de chaque groupe seront déterminés au prorata du nombre de licences de chaque groupe.

L'AG du CR devra également définir la ventilation des descendants de 3^{ème} division nationale dans le cas où le CR aura choisi d'organiser ses championnats en plusieurs groupes.

2.2.4- Sauf indications contraires, les parcours des championnats et/ou coupes devront être libérés la veille de l'épreuve à 12 heures pour la mise en place des installations.

2.2.5- Tirage au sort. Dans les championnats individuels, si le nombre des participants n'est pas un multiple de 3, il conviendra d'enlever du tirage le dernier numéro (ex. Z15 pour un championnat à 44, Z5 et Y5 pour un championnat à 43)

Pour les manches suivantes, soit le marquage des places est mobile et, dans ce cas, il conviendra de boucher les trous des numéros non attribués. Soit le marquage au sol est fixe (peinture) et dans ce cas il faudra combler les places non attribuées en faisant glisser les numéros sur le papier.

2.2.11- Sauf autorisation préalable des organisateurs, il est interdit de pénétrer dans l'eau pour épuiser un poisson.

2.3.2- Coupe de France des Vétérans : 3 catégories.

- V1 : plus de 55 ans au 1^{er} janvier de l'année en cours.

- V2 : plus de 65 ans à moins de 75 ans au 1^{er} janvier de l'année en cours.

- V3 : plus de 75 ans au 1^{er} janvier de l'année en cours.

Toutes ces propositions sont adoptées par l'AG.

LE CALENDRIER 2016 (Jean Claude POINSIGNON) **Projection du calendrier. Commentaires.**

Le calendrier est bien avancé mais il reste quelques épreuves sans candidature d'organisation. Des lieux ou dates restent à confirmer.

Pêche mixte : pas de candidature pour la 3^{ème} J et la 2^{ème} GHI. Appel à candidature.

Pêche au moulinet : 3^{ème} D, confirmation du CD 66 à venir. 3^{ème} H, le lieu sera fixé à l'AG du CR Auvergne. 2^{ème} ABC et 2^{ème} DEF, pas de candidature.

Corporatif : 1^{ère} division, lieu à confirmer.

Vétérans : 3^{ème} C, lieu à confirmer et 2^{ème} ABC, pas de candidature.

Plombée : 2^{ème} VW, précision du lieu à venir par le CD 07.

Carpe : qualificatifs I et J, pas de candidature.

Féminines : je vous rappelle la mise en place de la Coupe de France ouverte à toutes les licenciées à partir de la catégorie U20. Cette nouvelle épreuve servira également de qualification pour compléter le championnat.

Un questionnaire, validé par le Comité Directeur, servira de support pour tirer des conclusions pour l'organisation du championnat 2017.

Le calendrier sera disponible sur le site de la FFPSC dès mercredi.

LES GROUPEMENTS.

Groupe Carnassiers : excusé.

Groupe Truite (Jean Pierre GAILLAC) Les championnats du monde en Bulgarie ne nous ont pas permis de maintenir notre rang habituel. Nous terminons 3^{ème}. Satisfaction pour les clubs avec la seconde place de NO KILL 33. L'équipe de SALMO GARONNE termine 4^{ème}.

Je remercie Denis PERIGOIS pour l'organisation de ce déplacement en particulier l'avion, l'hébergement et la location de véhicules. Il n'a pas été évident de gérer tout cet ensemble.

Nous avons connu également une baisse sensible de nos effectifs mais l'ambiance sur nos épreuves a été sereine. Le nouveau mode de fonctionnement concernant les sélections par province semble susciter de la motivation avec de bons retours. Nous espérons récupérer des clubs et des licenciés. 2 nouveaux clubs devraient se créer dans le Tarn et le Pays Basque. C'est encourageant.

Pour 2016, nous allons mettre en place des promotions Midi Pyrénées Atlantique avec 4 manches et Rhône Alpes Auvergne avec 6 manches.

Le Championnat de France 1^{ère} division se déroulera à Cussac sur Loire (43) les 18 et 19 juin.

Le championnat des clubs se déroulera à Aubenas (07) sur l'Ardèche les 2 et 3 Juillet.

Le championnat du Monde se déroulera à Italie à Bergame les 10 et 11 septembre.

Nous allons également mettre en place des actions de promotion de notre technique en mettant en place des démonstrations et des animations.

Je rappelle également que le championnat du monde 2017 se déroulera en France à ARAU, début juillet.

Je vous remercie.

Groupe Carpes (Fernand DE CASTRO) Une année 2015 très chargée avec une montée en puissance du nombre de licences qui s'est répercutée sur le nombre d'inscrits sur nos championnats : 182 binômes et 28 Clubs.

Autre grand chantier, la restructuration des régions avec des personnes compétentes qui s'investissent.

Un mot sur le championnat du Monde en Espagne : pas très simple à gérer avec une organisation « très espagnole » avec, entre autre, des changements de secteurs au dernier moment. Nous terminons 4^{ème} et notre binôme Mickaël RENNA/Frédéric PONTIQUET termine 3^{ème} sur 72.

Pour 2016, nous avons lancé les licences sur Internet avec un beau succès avec plus de 100 licences prises en une semaine. Je pense que c'est une piste à suivre pour la FFPS.

Toujours pour cette année, nous avons le 14^{ème} Forum International de la Carpe et du Silure le 27 et 28 Février à Montluçon et l'organisation du Championnat du Monde.

C'est pour moi la dernière AG en tant que GN Carpes puisque nous sommes maintenant une Commission à part entière de la FFPS. Je vous remercie de m'avoir supporté pendant toutes ces années.

CAPITAINES ET DELEGUES DES EQUIPES NATIONALES.

Féminines (Dominique MISSERI) Présentation de l'équipe : Isabelle et Valérie se sont excusées de même que Gérard TRINQUIER membre du Staff. Je demande à Carole, Pauline, Lucie et Coralie de venir me rejoindre.

Championnes du Monde en Belgique : certes notre équipe était favorite car nos filles savent pêcher le gardon et elles sont entourées d'amis qui connaissent parfaitement cette pêche sur les grands canaux du Nord.

Nous avons également eu la chance que ce championnat se déroule à notre porte. 1 entraînement et 2 concours ont pu avoir lieu sur le parcours ce qui a été extrêmement bénéfique. Si nous pouvions appliquer ce système tous les ans comme les principales nations, ce serait formidable.

Cette année, Mérida n'est pas si loin et tout sera mis en oeuvre pour trouver un créneau pour aller sur place découvrir le parcours à l'avance.

Gagner avec 14 points d'avance, ce n'est pas un hasard, ça n'a pas été du non plus à un tirage exceptionnel mais le résultat a été obtenu par la grande maîtrise de nos filles. Mais une équipe ce n'est pas seulement 6 filles, une capitaine, un staff, c'est un groupe avec également des personnes extérieures. Merci à Alain, Paolo, Jérôme, Séverine et à notre délégué Jean Pierre MISSERI qui a fait un énorme travail, particulièrement en nous permettant d'avoir des esches fraîches tous les jours. Il faut également comprendre que le partage entre toutes les équipes séniors, jeunes, féminines, vétérans, c'est l'avenir de tous. On ne doit pas séparer les équipes, c'est en partageant que nous arriverons plus facilement à la victoire.

Merci à tous nos sponsors partenaires : Sensas, Garbolino, Maver, Milo, Rive, les Verminières de l'Ouest.

Je voudrais également vous faire part de notre grande frustration lors de la cérémonie de clôture où nous n'avons pas eu nos médailles. Etre sur un podium, sur la plus haute marche, sans la montée de notre drapeau, sans la remise de médailles, je vous laisse imaginer l'immense frustration de tout le groupe.

Pour essayer de réparer, il sera organisé, en accord avec la Fédération, une petite cérémonie de remise des médailles à Dampierre en Burly, lieu symbolique pour les féminines puisque la nouvelle Coupe de France et le championnat 2016 se dérouleront sur les parcours de Dampierre.

Pour 2016, l'équipe sera la suivante : Carole GUIDEZ, Isabelle HAWRYHUK, Pauline NERVET, Valérie NADAN, Lucie PARISE et Séverine CHAUVEAU.

Merci de votre attention.

Handicapés (Michel LANGLOIS) A près un voyage de 1400 km nous découvrons notre gîte. Je remercie Denis qui avait trouvé un hébergement de grand confort pour notre équipe avec accès facile, grande cour pour préparer notre matériel et des hôtes d'une extrême gentillesse répondant à notre moindre sollicitation.

Le lendemain nous découvrons le parcours situé au milieu de nul part. 35 à 38° en permanence. Pour la pêche, pas trop le choix avec ablettes et carpes. Notre équipe, sur la pêche d'ablettes, est plus pénalisée que certaines équipes car elle a le plus fort coefficient de handicap.

Malgré tout, sur la première manche nous nous en sortons très bien en étant 3^{ème}. Pour la 2^{ème} manche, Luc, à l'aile, manque totalement sa pêche en décrochant beaucoup trop de poissons. Xavier et Alain font le boulot et Stéphane, totalement épuisé, joue de malchance en ne réussissant pas à sortir une carpe dans les dernières minutes.

Remerciements à tous nos partenaires pour l'aide apportée. Je terminerai en notant ce qui peut être une coïncidence : en 2014 j'avais un pêcheur qui pleurait, en 2015 un qui tremblait. J'espère qu'en 2016 le nouveau me fera rire.

L'équipe sera composée de Xavier ROMERO, Alain SCHAEFFER, Stéphane CORRAZZA, Gérard LELONG et Jean Noël RIBOTON s'il est complètement rétabli. L'équipe des auxiliaires sera inchangée avec Rodolph GARCIA, Christophe FAVEREAU et Pascal PELLETIER.

U14 (Jean Michel GRIGNON) Pour la 4^{ème} année consécutive l'équipe est championne du Monde, ça se passe de commentaires. La continuité au niveau du staff est importante et je remercie Jean Claude POINSIGNON, Jean PELLEGRINO et Arnaud DUPIN sans oublier Madame POINSIGNON pour l'énorme travail réalisé à l'intendance.

Pour cette année, je n'ai pas beaucoup de palmarès. Si vous avez des jeunes prometteurs au sein de vos CD ou CR, n'hésitez pas à me contacter. Le stage de sélection se déroulera à NIORT pour Pâques.

U18 (Jean Pierre MISSERI) Denis étant excusé, je vais vous lire son compte rendu.

Présentation de Jonathan BRISSON et Nicolas RENARD.

Cette année, le championnat du Monde U18 avait lieu en Serbie sur le parcours de Smederevo qui se situe à 100 km au sud de Belgrade. L'équipe de France a terminé à une superbe seconde place derrière l'Angleterre après une lutte acharnée.

Je tiens à féliciter mes 5 jeunes pour cet excellent résultat qui a concrétisé une énorme motivation et une préparation sans faille : merci à Jonathan BRISSON, Thomas MONSIGNY, Naël PLE, Nicolas RENARD et Florian SOETE. Cerise sur le gâteau, Nicolas RENARD ramène une médaille d'argent en individuel qui vient confirmer notre excellente semaine.

Ce résultat c'est aussi la réussite de mon staff sans qui rien n'aurait été possible. Je voudrais remercier mes amis qui m'ont suivi dans cette aventure : Jean Marc DOUCET, Jean Pierre MISSERI, David MONSIGNY sans oublier Olivier WIMMER, resté en France pour raisons personnelles mais qui suivait à distance ce championnat. Tous n'ont pas compté leurs heures pour préparer au mieux le matériel de nos jeunes et les mettre dans les meilleures conditions possibles pour le championnat.

J'ajouterais une mention particulière à Olivier et David pour tout le travail en amont suite à leur périple sur ce parcours quelques semaines avant le championnat. Merci aussi à Patrick pour avoir géré la partie ingrate mais très importante de l'intendance.

Je voudrais remercier la FFPSC et son Président Jacques GOUPIL pour la confiance et l'aide financière qu'ils accordent aux catégories jeunes pour que nos équipes puissent participer aux championnats du Monde. Un grand merci à nos sponsors qui nous aident financièrement et matériellement sans compter depuis de nombreuses années : SENSAS, RIVE, RAMEAU, VMC, GARBOLINO, MILO et MAVER.

Merci à la presse halieutique (la pêche et les Poissons et le Pêcheur de France) pour avoir diffusé une belle image de nos jeunes dans leur magazine.

Cette année, le championnat du Monde aura lieu au Portugal à Santa Justa. L'objectif sera d'obtenir une nouvelle médaille par équipe qui viendrait confirmer la qualité de cette équipe. Avec mon staff, nous n'avons aucun doute sur la valeur et la motivation de nos jeunes. A nous de les préparer vers cet objectif.

Nous avons reçu de nombreux palmarès et nous avons décidé de sélectionner tous ces jeunes pour participer à un stage qui se déroulera à Chateaudun les 9 et 10 avril. Les jeunes retenus sont les suivants :

Luc BLONDIN (CD 80) – Stéven BRIAS (CD 07) – Clément CARLIN (CD 82) – Aymeric CHAMBON (CD 28) – Ronan CRAMBERT (CD 35) – Jason DAMAY (CD 60) – Quentin DAZA (CD 82) – Maxence DESLANDES (CD 72) – Eros GAVINI (CD 85) – Tom MAXANT (CD 54) – Thomas MONSIGNY (CD 33) – Naël PLE (CD 59) – Hugo RAMAUGE (CD 72) – Nicolas RENARD (CD 52) – Lucas THIRION (CD 51) – Ronny VAILLANT (CD 59)

Ce stage permettra de sélectionner les 5 pêcheurs qui défendront nos couleurs en 2016. Ce stage est très important car il nous permet de vérifier les qualités de nos jeunes, d'anticiper tous les besoins en matériel et aussi de les préparer mentalement à ces compétitions difficiles. Le niveau des nations est maintenant très élevé et aucun travail ne doit être négligé.

Je vous remercie et j'espère de tout cœur ramener une nouvelle médaille à la FFPSC.

U23 (Jean Luc QUERNEC) Je n'ai pas grand chose à vous dire, j'étais absent. C'est le Président qui a assuré mon remplacement. L'équipe est championne du Monde et j'invite Victor et Alexandre, présents dans la salle, à venir nous rejoindre.

6 palmarès seulement nous sont parvenus et ce sera au nouveau staff de cette équipe de se prononcer.

Le staff pour 2016 sera le suivant : Gilles CAUDIN (Capitaine) – Michel FADEAU (Capitaine adjoint) – Michel OSTAN et Renaud GAUDIN.

Vétérans : Jean Michel GRIGNON invite le nouveau capitaine, Paul Louis LAFONT à venir présenter son staff.

J'ai composé mon staff avec des personnes de confiance et d'un grand sérieux.

Capitaine adjoint : Teddy LESCURE

Coachs : Claude BLINEAU et Thierry MOULINET.

En espérant apporter de bons résultats dès cette année.

Feeder (Daniel DEPALLE) Le 5^{ème} championnat du Monde s'est déroulé aux Pays Bas à Terneuzen sur le canal qui relie la Mer du Nord à Gand en Belgique. 26 nations étaient engagées.

Notre équipe, composée de Christophe CATHELIN, Yoann HOUSSAIS, Sébastien KIEHL, Elie MONATLIK et Christophe SOBOLEWSKI est passée très près d'un titre qui pouvait encore nous paraître inaccessible avant le championnat.

Sur un parcours où la pêche s'est avérée au fil des entraînements de plus en plus compliquée, nos pêcheurs ont fait preuve d'un moral indestructible et d'une extrême concentration durant toute la compétition.

A l'issue de la première manche où les scores ont été désastreux avec des pêcheurs capots, des pesées de 1 à 10 grammes nous terminons à égalité de points (14) avec l'Angleterre et la Hongrie. Pour donner une idée de la difficulté de la pêche, Christophe SOBOLEWSKI est second de son sous secteur avec 545 points à 42 grammes du vainqueur.

Pour la seconde manche, l'équipe est super motivée et la présence d'une bonne vingtaine de supporters accentue encore l'envie de réaliser un grand coup.

La pêche s'est encore durcie, les touches très rares. Après 1 h 30 de pêche nos pêcheurs ont réalisé le principal en ayant tous au moins un poisson alors que nos adversaires directs sont à la peine avec des pêcheurs encore capots.

Plus le temps passe et plus on se prend à espérer. Les coachs réalisent un travail efficace en informant les pêcheurs sur la moindre évolution. A une heure de la fin, nous faisons le point avec le capitaine et le capitaine adjoint. Tous nos pêcheurs sont dans le coup et sont toujours aussi concentrés. Au signal des 5 dernières minutes, tout le monde juge la France intouchable. Il reste 2 minutes et, premier coup dur : sur le secteur D, les pêcheurs Danois et Belge prennent simultanément un mulot. Christophe CATHELIN perd 2 places mais nous gardons la tête.

Finalement, c'est un impensable fait qui se produit sur le secteur A où le pêcheur anglais met à l'épuisette une brème à 5 secondes de la fin remontant de la 6^{ème} à la seconde place.

Les résultats par secteur nous sont transmis par les coachs et nous totalisons 13,5 points. Le résultat des anglais tombe, ils ont 13 points. Nous perdons le titre pour un malheureux demi point.

En conclusion, tout se sera joué pour quelques grammes, quelques minutes, une dizaine de secondes mais, la déception passée, notre équipe a très vite réalisé que cette performance allait marquer la jeune histoire de la pêche au feeder en France.

Remerciements à nos pêcheurs pour leur conduite exemplaire, aux coachs Jean Yves, Bertrand, Valentin, Patrice et Daniel pour tout le travail réalisé, à notre capitaine et capitaine adjoint pour leur clairvoyance, à nos sponsors et partenaires : Sensas, Navicom pour la mise à disposition de packs VHF, Lanssens Pêche, sans oublier Patrick Darçon pour la fourniture des esches pour les entraînements, la livraison d'esches fraîches pour le championnat et la fourniture de tee shirts, polos et casquettes, naturellement à la FFPS qui a mis l'équipe dans les meilleures dispositions, à la presse halieutique INFO PECHE avec Nicolas BEYROUD et La Pêche et les Poissons avec Vincent HURTES présents sur le championnat.

Mention spéciale à nos supporters qui avaient fait le déplacement et à ceux qui ont envoyé en permanence des messages d'encouragements.

Il faudra maintenant confirmer cette année en Serbie. Nous avons reçu 13 palmarès de valeur. Il y a réellement un gros potentiel avec une jeune vague qui a malmené les membres de l'équipe de France sur la 1^{ère} division à Istres.

Bernard BODINEAU et Yvon HOUSSAIS ont finalement opté pour la continuité en reconduisant l'équipe dans son intégralité avec l'objectif PODIUM.

L'équipe sera donc composée de : Christophe CATHELIN, Yoann HOUSSAIS, Sébastien KIEHL, Daniel LACOMME, Elie MONATLIK et Christophe SOBOLEWSKI.

Les coachs seront Patrice BURKENSTOK, Sylvain COUESME (qui remplace Valentin DURONSOY), Jean Yves HERMAND et Bertrand ROUILLER.

Séniors (Jean Pierre MISSERI) Avec l'accord du Président, avant de parler de l'équipe, je vais développer certains points qui me semblent très importants pour l'avenir.

Les arbitres : la FFPS devra gérer cette catégorie en particulier la commission FFPS « Formation et arbitres » dont je suis le responsable. Ce sera chose relativement facile, on laissera l'initiative aux différentes commissions eau douce, mer, mouche, carpes, carnassiers de gérer cette partie arbitre. On peut penser, pour l'avenir, mettre en place une formation unique.

Vous aurez donc l'initiative des examens à condition que tout soit effectué dans les règles. Vous m'envoyez l'ensemble des dossiers, je valide et j'envoie les résultats à Jean Luc pour enregistrement des arbitres.

Ecoles de pêche : le secrétaire général envoie aux CR et CD un rappel pour que les demandes de subvention des écoles de pêche me soient envoyées dans les délais.

Vous êtes mes interlocuteurs et je vous demande de respecter un minimum de présentation de vos activités.

Un petit souci, une école de pêche Fédération Sportive ce n'est pas une école de pêche d'une AAPPMA et encore moins un APN. Nous ne pouvons subventionner tout le monde.

Les écoles de pêche subventionnées doivent être soit licenciées, soit les intervenants animateurs sont licenciés, soit les jeunes de ces écoles sont eux mêmes licenciés.

Ce budget subvention est attribué par le Ministère et l'ensemble est réparti entre toutes les écoles retenues.

Petite parenthèse : nous ne pouvons pas subventionner toutes les écoles du territoire, même si bon nombre de nos licenciés participent à l'animation des écoles de pêche d'AAPPMA ou des APN.

Formation : jusqu'à présent ce créneau n'a jamais été évoqué avec autant de sérieux.

Pour la FFPS, j'ai assisté à une réunion à Limoges avec les représentants de divers centres de formation, les syndicats des travailleurs des activités pêche, des responsables DDR, le ministère, un responsable formations du ministère.

Cette réunion a été très positive. Il en résulte que la FFPS sera maître d'œuvre de la refonte du BP. Chacune des commissions (eau douce, mer, mouche, carpes, carnassiers) devra respecter les engagements demandés.

C'est une opportunité primordiale. Il a également été acté que nous allons être amenés à participer à la formation des animateurs du mouvement associatif. Un grand pas de rapprochement vers la Fédération Nationale de Pêche de Loisir (FNPF) est lancé et nous n'avons pas le droit de le rater. Il serait inconscient de ne pas prendre ce virage de cohabitation de la pêche de loisirs avec la pêche sportive.

Un petit mot sur les équipes nationales. Dominique a dit quelque chose d'important dans le sens du relationnel entre les catégories mis en place depuis 2014. Ce relationnel qui porte sur la manière de travailler, la stratégie commune entre les équipes est capitale pour l'avenir. J'espère que les nouveaux capitaines Paulo LAFONT et Gilles CAUDIN rentreront dans le dispositif mais je pense qu'il n'y aura aucun problème.

Pour ce qui concerne les séniors, je ne vais pas revenir sur le championnat du Monde. Vous avez pu voir mes commentaires sur le dernier bulletin.

Cette catégorie n'est pas facile à gérer. Pour cette année j'ai reçu 27 palmarès. Je n'ai pas la place pour intégrer tout le monde. Nous avons constitué deux groupes pour travailler pour l'avenir : un groupe de 15 personnes pour les deux championnats et un groupe de 12 pour les matchs intermédiaires.

De nombreux jeunes cotoieront les plus anciens et j'ai la plus grande confiance en ce système.

Présentation du groupe France Seniors 2016.

Lillian BOULICAUT – Mickaël BOURSAULT – Alexandre CAUDIN – Jérôme CHAUVEAU – Jérémy COUDRAY – Diégo DA SILVA – Didier DELANNOY – Olivier DEFROUCOURT – Alain DEWIMILLE – Maxime DUCHENE – Arnaud DUPIN – Romain ESPINO – Eric FOSSILLON – Frédéric FOURMY – Manuel GOUILLEUX – Johan KOUZMINA – Florian LACAZE – Paul Louis LAFONT – Stéphane LINDER – Yves MARGERIN – Jimmy MARTIN – Mickaël MONTENOT – Stéphane POTTELET – Jonathan SAN MARTI – Julien TURPIN – Paolo VALORE – Jérôme VASSEUR – Olivier WALCK.

Championnat d'Europe aux Pays Bas à Almere (juillet 2016) : Stéphane POTTELET – Diégo DA SILVA – Paolo VALORE – Alain DEWIMILLE – Stéphane LINDER – Paul Louis LAFONT.

Staff : JP. MISSERI – J. GOUPIL – D. DELANNOY – J. KOUZMINA – D. CARPENTIER – M. BERANGER + 1 à désigner.

Championnat du Monde en Bulgarie : Stéphane POTTELET – Diégo DA SILVA – Jérôme VASSEUR – Didier DELANNOY – Jonathan SAN MARTI – Mickaël BOURSAULT.

Staff : JP MISSERI – A. DEWIMILLE – J. GOUPIL – D. CARPENTIER – B. COURTELLEMONT – P. VALORE.

Rencontre France San Marin : Johan KOUZMINA – Jérôme CHAUVEAU – Mickaël BOURSAULT – Alexandre CAUDIN – Julien TURPIN – Maxime DUCHENE.

Rencontre Fance Pays Bas : Frédéric FOURMY – Maxime DUCHENE – Alexandre CAUDIN – Johan KOUZMINA - Mickaël MONTENOT – Arnaud DUPIN – Romain ESPINO.

Staff pour les 2 rencontres : JP. MISSERI.

Festival de l'O : Eric FOSSILLON – Jimmy MARTIN – Arnaud DUPIN – Manuel GOUILLEUX.

Responsables : JP. MISSERI , J. SAN MARTI.

**VCEUX (JeanClaude POINSIGNON)
Document en annexe.**

INTERVENTION DE NOS INVITES.

Jean DESQUE : Sensas est sponsor depuis la création du Club France en 1978. Avec la création de la FFPS c'est une page qui se tourne. Merci à toutes les équipes qui ont représenté la France depuis 1978 et accumulé les titres que ce soit au niveau européen ou mondial. Nous ne pouvons qu'être satisfaits des impacts bénéfiques que la pêche de compétition a apporté à Sensas.

Avec la nouvelle Fédération, il faudra trouver la meilleure solution pour la gestion du sponsoring mais il n'y a pas de raison pour que les Etablissements Sensas ne fassent pas partie de cette nouvelle aventure. Je fais confiance à Jacques pour mener à bien cette opération.

Pour ce qui est des compétitions organisées par Sensas, 2015 a été une grande année.

Le Challenge Sensas organisé à CHATEAUDUN : 128 équipes soit 512 pêcheurs avec un remarquable podium : Le TEAM SENSAS ARMENTIERES , équipe habituée des podiums devant MACON PECHE, une équipe en devenir et le TEAM SENSAS 87, équipe régulière et très motivée.

Plus de 4000 pêcheurs ont participé aux éliminatoires soit 1000 équipes avec des équipes espagnoles, belges, anglaises. La finale 2016 se déroulera à Niort les 8 et 9 octobre.

Le Challenge Feeder Tech : mis en place avec l'aide de Daniel DEPALLE et Jean Luc QUERNEC le challenge Feeder Tech a connu un bon succès. 500 pêcheurs ont participé aux qualificatifs. La finale , organisée à Catemon a été remportée par Thierry THEAUDIN , présent dans la salle, qui a réalisé un sans faute.

Pour l'édition 2016, la finale se déroulera à Anzème, dans la Creuse, les 22 et 23 octobre.

Le Crazy Baits a été remporté par Fabrice CASIMIR. 1600 pêcheurs ont participé aux qualificatifs. Cette année , la finale se déroulera à Socourt les 7 et 8 mai.

Je remercie tous ceux qui contribuent à la réussite de nos épreuves et, naturellement tous les participants soit environ 6000 pêcheurs sur les différentes épreuves qualificatives.

Faites parvenir toutes vos dates aux responsables des différentes épreuves. Merci à tous.

Madame RIMA CAMBRAY (Secrétaire Générale du CROS Limousin) J'ai répondu favorablement à l'invitation du Président du Comité Régional et j'ai pu découvrir la Pêche Sportive.

Votre Fédération et plus particulièrement certains de vos Comité Régionaux vont être confrontés aux problèmes liés à la réforme territoriale. Votre Fédération a semble-t-il opté pour la fusion création. Cela entraîne certaines actions à mener pas toujours faciles à gérer.

Le Comité du Limousin sera toujours le bienvenu pour un accompagnement dans les démarches. Le plus important sera

la rédaction du traité de fusion car il n'y pas de possibilité de retour en arrière.

Le CROS du Limousin a édité un fascicule complet qui traite de ces problèmes. Il est téléchargeable sur le site du CROS. Je pense que le Président du Comité du Limousin pourra vous faire bénéficier des différentes informations que nous lui transmettrons.

Attention également à l'ouverture des dossiers CNDS qui se fera dans un délai raccourci.

Bonne chance pour les fusions et je vous remercie de cette invitation.

M. Maire Adjoint de Saint Junien : pour organiser votre Assemblée Générale vous avez choisi notre ville et, sans prétention de notre part, vous ne pouviez faire un meilleur choix. Avant toute chose je vous souhaite donc , au nom de la municipalité , la bienvenue dans cette salle des congrès qui présente des installations remarquables et remarquées en matière d'aménagements.

La renommée de Saint Junien s'est faite autour du gant et du travail du cuir. Actuellement le prestige de certaines entreprises , fournisseurs de grandes marques , explique la place privilégiée qu'occupent les gants de peaux de Saint Junien.

Saint Junien bénéficie en matière de tannage des qualités exceptionnelles des eaux de la Vienne et de la Glane mais s'est aussi affirmée comme lieu privilégié pour la cartonnerie. Les matières premières abondantes en Limousin ont permis un développement rapide de cette industrie et des dérivés .

La préservation des milieux naturels devient une exigence incontournable et la défense de la biodiversité est indispensable. Pêcheurs et associations qui les représentent constituent les piliers importants sur lesquels il est nécessaire de s'appuyer. Vous êtes les garants de la préservation des milieux aquatiques et de la qualité de l'environnement et de l'eau. C'est aussi une priorité de notre municipalité que de participer avec nos partenaires à la préservation de nos milieux naturels.

Je vous souhaite une bonne fin de journée et je vous invite les uns et les autres à revenir à Saint Junien pour découvrir la richesse de nos sites touristiques, historiques et artistiques.

Le Président Jacques Goupil remercie la municipalité pour la qualité de l'accueil et la mise à disposition des salles tout au long de ce weekend.

M. Paul DUCHEZ, Président de la Fédération Départementale des AAPPMA 87 : c'est avec beaucoup de plaisir que j'ai pu participer à vos débats très riches d'enseignements.

La Fédération de la Haute Vienne dénombre 17000 pêcheurs associatifs, de nombreux cours d'eau de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie, 2000 ha de plans d'eaux.

Trop longtemps, pour des raisons qui nous échappent, la pêche associative n'a pas communiqué de manière efficace avec les pêches sportives.

Malgré tout vous êtes des pêcheurs comme les autres, vous avez tous une carte de pêche et vous participez, pour certains d'entre vous, à la gestion d'AAPPMA et même de Fédérations Départementales.

On assiste actuellement à une redistribution, à une restructuration des instances de la pêche. La pêche sportive n'échappe pas à cette règle en s'adaptant à la réforme territoriale.

Mais la Pêche Sportive sert également de :

- Relai médiatique → communication sur l'organisation de vos épreuves sportives.
- Vitrine technique → évolution des techniques, du matériel.

La pêche a également un impact important dans le domaine économique. D'après une étude de la FNPF, 2,1 milliards d'Euros sont générés par la pêche en France. Dans ce flux financier, les pêches sportives ont une part importante.

Je peux vous dire aujourd'hui que s'il y a des ouvertures en terme de formation, nous allons avoir besoin de vous avec un partenariat plus efficace et plus structuré. Nous avons besoin de vos compétences.

Nous devons travailler ensemble, nous faisons tous partie du monde de la pêche et les pêches sportives doivent être présentes dans nos Fédérations. Nous avons tous à y gagner.

Merci à vous tous pour votre implication.

Jacques GOUPIL : merci Président et je vous confirme que de nombreux licenciés sont impliqués dans la vie des AAPPMA, des Fédérations Départementales. 10 Présidents de Fédérations sont des licenciés de notre Fédération et de nombreux membres de la FFPS animent des écoles de pêche. Effectivement nous avons tous à y gagner en travaillant ensemble dans une parfaite harmonie.

M. Henri BEAUDET, Maire Adjoint : je vous présente tout d'abord les excuses de Pierre ALLARD, maire de Saint Junien. Nous sommes fiers d'avoir accueilli votre AG et vos différentes réunions qui se sont déroulées dans les salles mises à disposition par notre municipalité. En étant un peu chauvin, je peux dire que vous ne pouviez pas faire un meilleur choix. Au nom de Monsieur le Maire je vous souhaite la bienvenue dans cette salle des congrès avec ses équipements remarquables et remarquables.

Si j'ai bien compris vous avez besoin, pour fonctionner, naturellement de cours d'eau, de plans d'eau, bien sûr de pêcheurs mais aussi de ressources émanant de vos partenaires désirant s'investir dans votre sport.

A ce sujet, le Limousin et plus particulièrement la Haute Vienne sont des territoires particulièrement propices à la pratique et au développement des pêches sportives.

La ville de Saint Junien a d'ailleurs une histoire très liée avec la présence de l'eau avec la Vienne et la Glane.

Saint Junien bénéficie, en matière de tannage, des qualités exceptionnelles des eaux de la Vienne. La renommée de Saint Junien s'est faite autour du travail du cuir mais surtout du gant. Actuellement, le prestige de certaines maisons, fournisseurs de grandes marques internationales, explique la place qu'occupent les gants de peaux dans la renommée de la cité. Mais Saint Junien c'est aussi un lieu privilégié pour la cartonnerie. Les matières premières abondantes dans le Limousin ont permis un rapide développement de cette industrie et de ses dérivés.

Je ne peux présenter tous les atouts de Saint Junien en quelques minutes et je vous invite les uns et les autres à venir y passer quelques jours pour découvrir toute la richesse de nos sites touristiques, artistiques et historiques.

A l'heure où la préservation des milieux naturels devient une exigence ou la défense de la biodiversité est également une exigence. Pêcheurs et associations représentatives constituent les piliers importants sur lesquels il est nécessaire de s'appuyer. Vous êtes sensibles à la préservation des milieux aquatiques, à la qualité de l'environnement et de l'eau. C'est aussi une préoccupation première de notre municipalité que de participer activement avec nos partenaires à la préservation de nos milieux naturels.

Je vous souhaite une bonne fin de journée et vous remercie de votre attention.

Jacques GOUPIL : je remercie la municipalité pour la qualité de l'accueil et la mise à disposition des différentes salles. Nous avons pu travailler dans des conditions optimales depuis vendredi.

Nous en avons terminé avec notre AG et il me reste à accomplir une dernière obligation agréable. Depuis l'an dernier nous avons décidé de récompenser des personnes qui se sont impliquées dans la vie de notre Fédération ou de nos organismes.

Cette année, il a été décidé de récompenser Christiane ROLAND qui a été, pendant plusieurs années, membre du Comité Directeur de la FFPS. Christiane était la responsable d'une tâche ingrate, la gestion des retours de nos bulletins officiels. Son époux Daniel a également été pendant des années Président du CR Bourgogne.

J'appelle donc Christiane pour lui remettre le souvenir FFPS pour toutes ces années passées à nos côtés.

Je voudrai également remettre un petit souvenir à notre Secrétaire Général, également Président du Comité Régional du Limousin. Bravo et merci pour le travail accompli pour la préparation de cette AG.

Daniel remet son souvenir à Huguette MONTEMEZZO, licenciée pendant de longues années au CD 87, « la maman » des pêcheurs de Saint Junien et plus particulièrement de Marc Drutel .

Je remets également, avec plaisir, un souvenir à la cheville ouvrière de cette manifestation Marc Drutel, Président du CD 87. Marc a été disponible depuis jeudi soir pour nous accueillir, nous guider. Merci Marc pour tout ce travail et cette disponibilité de tous les instants.

Il me reste un dernier souvenir a rémettre à Monsieur le Maire adjoint. Je remercie la municipalité de Saint Junien pour nous avoir permis de travailler dans d'excellentes conditions et plus particulièrement aujourd'hui avec l'accueil dans cette magnifique salle des Congrès.

Merci à tous, le CD 87 et le Comité Régional vous invite à l'apéritif d'honneur avant de passer à table.

Le Secrétaire Général



Daniel DEPALLE

Le Président



Jacques GOUPIL